



<https://latribunelibre.com/emploi/kinesitherapeute-f-h-65>

## Kinésithérapeute F/H

### Description

Réaliser l'examen clinique, le recueil des données et le bilan kinésithérapique

Établir les objectifs du programme de traitement et des soins de rééducation et de réadaptation à mettre en œuvre

Réaliser des soins de rééducation et de réadaptation afin de maintenir ou restaurer, dans un but curatif ou préventif, le mouvement et les capacités fonctionnelles.

Exécuter les techniques de kinésithérapie en individuel ou en collectif

Exécuter les techniques de physiothérapie, les manœuvres de massages et faire pratiquer des actes de gymnastique

Évaluer les capacités motrices, sensitives, sensorielles et cognitives d'une personne et mesurer son niveau de performance et d'autonomie.

Déterminer la nature et évaluer l'étendue des déficiences anatomiques et fonctionnelles, analyser leurs interactions, poser un diagnostic kinésithérapique et formuler des objectifs de soins

Interventions et soins en masso-kinésithérapie.

Examen, recueil de données, d'informations et diagnostic nécessaire à l'intervention du MK.

Codage de l'activité. Réalisation des transmissions écrites dans le DPI.

Gestion des ressources matérielles, dont entretien

Formation et information de nouveaux personnels et de stagiaires

Conseil, éducation, prévention et dépistage en kinésithérapie et en santé publique.

Manutention et brancardage des patients

Études et recherches dans les domaines en lien avec la kinésithérapie, la rééducation, réadaptation et réhabilitation.

Veille professionnelle et développement professionnel continu

Avantages connexes Filieris :

Complément SEGUR

### Organisme employeur

CAISSE AUTONOME NATIONALE  
SECURITE SOCIALE MINES

### Type de poste

Temps plein

### Secteur

ACTIVITÉS GÉNÉRALES DE  
SÉCURITÉ SOCIALE

### Lieu du poste

07100, GRAVIERES, GRAVIERES,  
France

### Salaire de base

42000 € - Salaire de base  
47000 €

### Date de publication

16 octobre 2025 à 17:07

### Valide jusqu'au

15.11.2025

Selon les sites, restauration collective sur place ou attribution de titres restaurant

Prime de crèche (selon barème conventionnel)

Mutuelle d'entreprise et prévoyance (décès, invalidité et incapacité temporaire)

Formation continue

CSE (billetteries, chèques vacances, chèques cadeaux)

## **Qualifications**

Connaître les références de bonnes pratiques du métier.

Evaluer les potentiels fonctionnels de la personne et identifier les situations de handicap en tenant compte des facteurs environnementaux et personnels

Choisir les actions masso-kinésithérapeutiques adaptées aux situations de soins et de prévention en respectant les protocoles d'hygiène et les règles de bonnes pratiques

Travail en équipe, pluridisciplinaire